

Zeitschrift: Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art

Herausgeber: Visarte Schweiz

Band: - (1919)

Heft: 1-2

Rubrik: Divers

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Tous les sept invités ont pris part au concours. Le jury se réunit en totalité les 26 et 27 octobre et nomma comme président le directeur de la Monnaie.

Aucun des projets du concours restreint ne peut être choisi par le jury. Dans le concours général le jury attribua un prix de Fr. 600 — aux projets d'avers portant « Morgenstern » et « Berg ». L'auteur en est M. Paul Burckhard, de Richterswil, actuellement à Munich. Ces deux projets ont été reconnus comme équivalents et ont été recommandés au Conseil fédéral pour l'exécution. Cependant le jury donnerait la préférence au projet « Berg ». Il a été décerné des prix de Fr. 200 — aux projets d'avers de M. Alfred Jacot-Guillarmod, professeur à l'École des Arts et Métiers, à Genève ; M. Ernest Dahlmann, sculpteur à Zurich ; M. Arnold Hünerwadel, sculpteur à Zurich, et M. Hugo Siegwart, sculpteur à Lucerne.

Quant aux revers, aucun des projets présentés n'a pu être primé.

Le jury proposa en conséquence au Conseil fédéral qu'après décision entre les projets « Berg » ou « Morgenstern », il invite l'auteur de ces projets à apporter quelques modifications de détail suivant les vœux du jury et qu'en même temps il compose un projet de revers également sur les indications du jury. Sur ces deux nouveaux projets le jury aura à se prononcer encore une fois, après quoi le Conseil fédéral pourra prendre une décision. »



DIVERS

Monument commémoratif. Notre collègue M. François Gos nous envoie une série de trois lithographies représentant des vues du monument commémoratif belge à Amersfoort auquel il a personnellement collaboré en créant une frise sculptée de 11 m. sur 2 m. de hauteur, représentant la paix après les souffrances. *A.* Des enfants, prêts au retour, dansent sous des arbres chargés de fleurs. *B.* Une femme porte sur l'épaule une lourde gerbe de blé ; elle symbolise la moisson d'expériences et de connaissances recueillies en Hollande. *C.* Le soldat sans armes, la main à la charrue, va reprendre avec vaillance sa tâche de paix dans sa patrie. Dans les pylônes latéraux, deux grandes statues : à gauche, le Forgeron, le marteau appuyé sur l'enclume ; à droite, la femme, au visage durci par la souffrance, et ses deux enfants,

prête au travail domestique et industriel. Dans l'intérieur, M. Gos a peint huit figures en deuil (4 m. 26 \times 2 m.).

L'exécution du monument est l'œuvre des soldats internés belges, élèves des Écoles du Travail des camps d'internement; elle a été conduite par le chef des travaux van den Driessche, sous la direction-conseil du commandant Cantineau, puis du commandant Bocage.

Une brigade d'élèves-soldats de la section d'horticulture et d'agriculture du camp d'Harderwijk fut chargée de l'implantation du monument et du tracé des chemins, d'après les plans des artistes.

Le terrain étant ainsi préparé, des brigades composées chacune de 24 élèves des sections de la Pierre furent employées à l'érection des constructions. Les écoles professionnelles pour maçons d'Harderwijk fournirent les plus forts contingents. Chaque brigade fut relevée après 20 jours de travail par une autre appelée à continuer le parachèvement de la construction; commencée le 11 Mai 1917 elle fut terminée le 15 septembre.

A leur tour vinrent ensuite des artisans-artistes : des modeleurs, des peintres, des bétonneurs, des forgerons, etc., élèves des sections d'art décoratif des Écoles du Travail, pour mettre la dernière main à l'œuvre.

De nombreux soldats-élèves ont participé à l'exécution du monument; cette collaboration leur a donné le moyen d'appliquer les connaissances théoriques et pratiques acquises dans les Écoles du Travail. Dans le monument commémoratif, conçu par des artistes néerlandais, suisse et belges, les artisans et ouvriers internés ont ainsi déposé, en souvenir et en hommage de reconnaissance, une étincelle de leur puissance créatrice et de leur esprit technique.



Toiles à peindre. De différents côtés il nous a été demandé de nous occuper de l'importation éventuelle de toiles. Après diverses démarches nous avons dû nous convaincre que l'importation de toiles non préparées était impossible actuellement. Par contre la maison Küffer et Scott, à Neuchâtel, se charge de fournir différentes qualités de toiles apprêtées et tient à la disposition de MM. les artistes des échantillons.

